

Quelques réflexions sur la gestion des espaces naturels

par J.-C. LEFEUVRE (1) et M. LE DMEZET (2)

Depuis toujours l'homme se pose la question de gérer ce qu'il est convenu d'appeler les milieux naturels. Ils ont, en effet, jusqu'à une époque récente, été intégrés dans ses systèmes d'exploitations. Les modalités de gestion ont donné lieu à la constitution de véritables chartes (us et coutumes ayant force de loi) qui définissaient les règles d'exploitation et d'entretien. Leur fonction matérielle était intégrée dans le système économique de l'époque. Un exemple précis de cette intégration et des modalités de gestion, tenant compte du maintien d'un capital et de l'utilisation seulement de l'intérêt *en fonction de la reproductibilité* du système (bouclage), est fourni par le chêne à fagot du bocage breton : le tronc (le capital) était inaliénable, appartenait au propriétaire, les branches (intérêt du capital) étaient considérées comme une production qui ne pouvait être prélevée que selon un rythme permettant au système de subsister (6, 9 ou 12 ans selon les cantons). Ces branches fournissaient l'énergie nécessaire au fonctionnement du système rural de l'époque : four à pain, cuisson des aliments du bétail, chauffage domestique, etc... Le bocage constituait la forêt d'une région qui en était dépourvue en la répartissant au mieux dans l'espace (à l'inverse des systèmes qui se mettent en place à l'heure actuelle). On pourrait multiplier les exemples (gestion de l'eau : puits, sources, curages des rivières, etc..., exploitation de la tourbe, utilisation des zones qualifiées à l'heure actuelle d'inculture telles les landes (litières), culture de sarrazin, de seigle, élevage d'ovins et de bovins de race rustique, fourniture de litière, etc...), qui tous prouvent que les milieux naturels étaient utilisés, étaient obligatoirement intégrés dans l'économie locale, étaient donc de fait gérés.

Les dysfonctionnements constatés dans ces zones essentielles coïncident curieusement avec l'abandon de l'utilisation de l'énergie solaire seule source, avec l'hydraulique (elle-même dépendante de l'énergie solaire), d'énergie jusqu'au XVIII^e siècle. Par le biais d'une disponibilité nouvelle d'énergie, liée à la découverte et à l'utilisation des énergies fossiles, on est passé d'une économie d'autosuffisance (devant utiliser toutes les ressources disponibles) à une

(1) Laboratoire d'évolution des écosystèmes naturels et modifiés. Muséum d'Histoire Naturelle. 55, rue Buffon, Paris.

(2) S.E.P.N.B., 186, rue Anatole France, 29200 Brest.

économie de marché qui a fait perdre, peu à peu, l'intérêt immédiat des zones peu productrices dans la mesure où elles ne sont plus apparues comme nécessaires à la vie de chaque jour. On a hiérarchisé ces différentes zones en privilégiant la fonction économique, ce qui a entraîné des changements de destination, la zone d'inculture devenant, par exemple, une réserve foncière au lieu d'une zone de production d'énergie solaire. Le marché économique a fait perdre de vue leur fonctionnement normal ; elles n'ont pris de valeur par la suite qu'en fonction du rôle qui pouvait leur être affecté par une économie de marché (par exemple, la zone humide productrice de tourbe, productrice de poissons, de gibier, de roseaux, support d'élevage devenant une zone à assécher, à remblayer pour devenir une zone industrielle, un lotissement, etc...). Leur valorisation économique passait presque toujours par leur destruction, l'augmentation en particulier de la population privilégiée plutôt la quête d'espace que les fonctions assumées naturellement par cet espace (l'impact, la rapidité de destruction s'accroissant au fur à mesure des progrès scientifiques et techniques).

L'accumulation des impacts, plus la crise de l'énergie des années 1970, a fait prendre conscience de la nécessité de revenir à des systèmes bouclés, caractéristiques du fonctionnement des systèmes biologiques, et s'opposant au système économique actuel qui est resté, pour l'essentiel, un système ouvert (même si des tentatives de copie-conforme du système écologique sont tentées timidement à l'heure actuelle avec la notion de valorisation des déchets). C'est parce qu'il y a crise et vraiment crise que l'on retrouve la polyvalence, les multiples fonctions des zones considérées à tort comme marginales et dès lors détruites sans discernement.

Il faut être conscient que ce phénomène, étant doué d'une forte hysteresis, on ne peut se permettre d'attendre, il faut intervenir très fort, très rapidement (68 % des zones humides littorales de Bretagne disparues ou modifiées en un siècle) si l'on veut maintenir des potentialités qu'on ne peut se permettre de perdre.

Il faut être conscient également que l'abandon des usages, conduisant à l'abandon de la gestion des espaces naturels, les achemine peu à peu vers une dégradation qui pourra être irréversible (envahissement par la Fougère de nombreuses zones très diversifiées maintenues dans leur diversité par l'homme). Un milieu naturel meurt par destruction, mais il meurt aussi par indifférence, par abandon.

Toutes les analyses convergent actuellement (qu'il s'agisse de la prise de position du directeur de l'I.N.R.A. et du ministère de l'Agriculture sur une agriculture plus économe et plus autonome, respectueuse de son environnement jusqu'aux avis les plus autorisés des scientifiques de toute discipline réunis lors des 3^e assises internationales de l'environnement) pour souligner avec force que nous sommes contraints de revenir au système bouclé. Ce n'est pas un retour vers un archaïsme, c'est une ouverture vers le progrès.

Il faut être également conscient, comme le fait remarquer ODUM qu'il faut définitivement faire table rase du credo des Economistes : « La technologie trouvera un produit de remplacement à tout ce qui devient rare ou est épuisé. Cela peut être souvent vrai pour les produits synthétiques ou les services. On voit difficilement comment il en serait de même pour la terre



L'étang du Curnic/Guissény (29 N) est l'exemple d'une zone humide littorale riche, dont les potentialités naturelles ont été sacrifiées au profit de la rentabilité à court terme : extraction de sable et aquaculture intensive.

(Photo D. Prieur)

(l'espace) où les ressources « support de vie » telles que l'eau et la nourriture (pour lesquelles il n'y a pas de remplacement convenable). Même quand la technologie peut remplacer le travail de la nature, comme dans l'épuration de rejets ou le dessalement, le remplacement coûte très cher, car des carburants artificiels coûteux sont employés à la place de l'énergie solaire gratuite qui anime le travail de la nature ».

C'est ainsi que le système de marché, qui est bien adapté aux produits manufacturés, est inadéquat pour des situations dans lesquelles :

- il n'y a pas de remplacement possible ;
- la ressource peut être irréversiblement altérée ;
- les technologies de remplacement sont coûteuses ou consommatrices d'une énergie de haute qualité requise par d'autres services qui ne peuvent être facilement rendus par la nature.

L'exemple des zones humides, zones les plus productives du globe (aucune réalisation de l'homme, malgré des efforts de sélection génétique portant parfois sur près de 6 000 ans, n'ayant réussi à atteindre cette productivité), est une démonstration qui prend le rang d'exemple.

Ces zones assurent de multiples fonctions (révélées hélas ! souvent tardivement par leur destruction) reconnues depuis peu par la communauté scientifique (notion de relativité des connaissances : l'uranium n'était qu'un vulgaire caillou il y a à peine 100 ans) :

- Production végétale exceptionnelle (biomasse).

- Pouvoir autoépurateur total que la technique ne permet pas d'approcher et qui, économiquement, serait insupportable pour la société.
- Exportation de produits assurant le fonctionnement des écosystèmes voisins et des productions économiquement viables (cf. production de sardines et barrage d'Assouan, production du bar, etc...).
- Habitat (8 des 10 espèces les plus commercialisées de poissons en France dépendent obligatoirement à un stade quelconque de leur vie de cet habitat : les pontes, les larves, les juvéniles, etc... La Camargue, la Baie de Somme, le Golfe du Morbihan accueille près de 50 000 canards en hivernage, etc...).
- Rôle anti-crue.
- Défense du littoral contre la mer (un marais de quelques dizaines de mètres de large amortit près de 90 % l'énergie de la houle).

Toutes les fonctions qui existent peuvent être accrues en fonction des progrès de nos connaissances et des nécessités locales (production d'énergie, Biomasse, fibre, de nouveaux aliments pour le bétail, sites agricoles, productions ultra intensives en fonction de modèles nouveaux, ex. : jacinthes d'eau - porc - poisson).

Toutes ces potentialités deviennent caduques dans le cadre d'une économie ouverte qui ne prend en compte que l'espace support, en tant que valeur foncière et non l'espace en tant que milieu fonctionnel autoreproductible.

Conserver les espèces dans les espaces est une nécessité pour demain.

On s'aperçoit en effet, d'une part :

— Que le mode de sélection et l'appauvrissement génétique conduit à une fragilité de nos systèmes qui peut devenir dramatique (12 espèces végétales assurent l'essentiel de la production mondiale, riz maïs, blé, manioc, etc... La tendance est la même en ce qui concerne l'élevage : disparition de 300 races domestiques au cours des 50 dernières années).

D'autre part, l'uniformisation du mode de production et du produit peut se traduire :

— Par une anomalie de sélection, on a ainsi créé un blé impanifiable et un autre (le blé de Joss), que l'on a dû abandonner parce qu'il était devenu trop sensible à la rouille.

— Par des pertes de rendements considérables, liées à la prolifération de ravageurs incontrôlés et incontrôlables : les Anglais viennent de détecter une souche de puceron : *Mysus persicae* R3, qui résiste aux trois familles principales d'insecticides, organochlorés, organophosphoré carbamate, et qui est déjà résistante aux pyrethrines avant leur utilisation. Seuls leurs prédateurs, cochenilles echrysopes pourront les contrôler dans l'avenir, encore faut-il que ces espèces et leur habitat support : haies, bosquets, etc., existent encore.

— Par un asservissement aux exigences spécifiques de la plante ou de l'animal (disparition du bocage pour faire du maïs, drainage des zones humides pour faire du maïs, irrigation de certaines zones céréalières classiques pour faire du maïs, etc...).

— Asservissement amont et aval du système agro-alimentaire, c'est l'économie qui dicte encore le choix et non les potentialités des milieux. Cela conduit à une exploitation *minière* incompatible avec la reproductibilité des systèmes (ex. : perte de fertilité des sols, l'introduction, à grand frais, de bétail en Afrique détruisant des systèmes qui étaient remarquablement productifs (Antilopes, zèbres, etc...), et pouvaient donner lieu à une exploitation économique beaucoup plus rentable, etc...).

Le maintien de la diversité est essentiel, que l'on se place dans le cadre de la domestication ou des milieux naturels. En effet, conserver ces derniers pour conserver leur fonction nécessite un entretien qui pouvait être assuré au meilleur coût par la sélection de race rustique adaptée. Leur disparition entraîne la perte d'un « outil » de gestion adapté, productif de surcroît (Pie Noire Bretonne et Froment du Léon utilisant la lande, Nantaise pouvant brouter le mufle dans l'eau, etc...).

Il ne s'agit pas de conserver pour conserver. Chacun des milieux naturels doit assurer des fonctions, donner lieu à des usages intégrés dans une économie locale, ils ne peuvent se pérenniser que si l'on est conscient de leur rôle, de leur usage actuel, usage qui doit non seulement être reconnu, mais conforté. La vie d'une société désirant maintenir son développement en dépend.